

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 juin 2018

### PERSPECTIVES 2018/2019

Sujets qui méritent de notre part une vigilance accrue :

- ▲ Les nuisances de la route bleue ;
- ▲ Le contournement par SNCF Réseau de la raffinerie de Donges ;
- ▲ La ZAC de Brais, son environnement et son extension ;
- ▲ La sécurité des pôles industriels (Donges, Montoir, Saint-Nazaire) avec une vision Air, Eaux, Terre ;
- ▲ Participation à la CSS du CET de l'Aiguillon (Saint-Michel-Chef-Chef) ;
- ▲ Participation à la CSS du CET de Cuneix ;
- ▲ Participation à la CSS du CET de "Keraline" à Hebignac ;
- ▲ Le suivi d'activité de la Florentaise (Noir de Brière) ;
- ▲ La phase travaux du fuseau terrestres du projet éolien du banc de Guérande ;
- ▲ La phase travaux de la rénovation de la gare de Saint-Nazaire ;
- ▲ L'application du Plan de Prévention des Risques Littoraux adopté ;
- ▲ Le développement des ZAD Halluard et l'Îlot Gautier ;
- ▲ Le développement du Front de Mer ;
- ▲ Extension du Port et la protection de la Vasière de Méan ;
- ▲ Des permis de construire ou d'aménagement qui nécessitent aide aux riverains qui en subiront de fortes nuisances ;
- ▲ La création et la mise en pratique du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Nous devons maintenir notre vigilance sur la conservation et l'entretien d'espaces qui font la qualité environnementale de cette agglomération. N'oublions pas l'Estuaire qui fait la richesse de certains, sans le respecter.

Nous devons maintenir notre participation aux Conseils de Quartiers et au Conseil de Développement de la Carene, au travers de différents groupes de travail.

Par ailleurs, il nous faudra continuer d'être acteurs au sein de l'UDPN44 et la représenter dans certaines concertations ciblant les Communautés de Communes littorales.

Le Président de la SPCNE Michel CHAUSSE

